

**Membres élus présents :**

M. BALDRAN, M. DE KAENEL, M. LE GUIENNE, M<sup>me</sup> EUILLET, M. HOCINE, M. SAUNIER, M. BATOUFFLET, M<sup>me</sup> CALLIES, M<sup>me</sup> COLLIN, M. LEBOULANGER, M<sup>me</sup> BOUGAN, M. MOINGEON, M. DUROCHER, M. PENTEK.

**Procurations :**

M<sup>me</sup> BECART donne procuration à M. PEMPIE (absent)  
M. LESELLIER donne procuration à M. PEMPIE (absent)  
M<sup>me</sup> DE CAGNY donne procuration à M. PEMPIE (absent)  
M. BACHIR BENDAOUZ donne procuration à M<sup>me</sup> COLLIN  
M<sup>me</sup> NANTIER donne procuration à M. MOINGEON  
M<sup>me</sup> PICOT donne procuration à M. LEBOULANGER

**Membres Invités présents :**

M<sup>me</sup> MAZZUCHELLI – Responsable Administrative, M<sup>me</sup> MOULINIER – Responsable Scolarité Générale, Mme GROSU – Chef de département GTE, M. PABLO – Chef de département GMP, V. PINA – Responsable LP, D. LAUTRU – candidat chef de département GEII – M. JAILLOT – Chef de département TC – S. LEMERLE – Chef de département INFOCOM

## INFORMATIONS DU DIRECTEUR

### ► CONFERENCE ROTARY CLUB

M. BATOUFFLET informe le conseil de la conférence organisée par le Rotary Club de Sèvres-Ville d'Avray sur l'avion Electrique. Cette conférence se tiendra le 10/10/2019 à 19h30 en Amphi A1.

### ► TRANCHE III

M. BATOUFFLET informe que le chantier accuse un retard d'environ 3 à 4 semaines. La zone de restauration provisoire sera fermée à partir d'avril pour une ouverture définitive à la livraison.

L. GROSU demande l'ajout de micro-ondes dans le hall du bâtiment A1.

M. BATOUFFLET propose dans la mesure du possible de réaffecter la salle A2.102 en salle de restauration pour les étudiants.

A. PENTEK signale que de moins en moins d'étudiants vont au Food Truck. Le temps d'attente est beaucoup trop long. Un 2<sup>ème</sup> Food Truck serait indispensable.

M. BATOUFFLET répond que la demande avait été faite auprès du CROUS qui a refusé. Un rendez-vous avec la direction du CROUS est fixé le 04/10/2019.

A. PENTEK déplore l'augmentation des prix cafétéria qui sont plus chers que le menu du Food Truck. De plus il revient moins cher de se restaurer à l'extérieur de l'IUT (boulangerie/pizzeria)

### ► C.O.M / CPER

M. BATOUFFLET informe le conseil que la rédaction d'un nouveau Contrat d'Objectifs et de Moyens a été accordée lors du dernier dialogue de gestion. La copie doit être rendue au mois de décembre 2019. Un groupe de travail constitué se réunira le 01/10/2019.

Les remontées pour le CPER, à remonter pour le 16/10/2019, s'inscrivent dans la discussion quadriennale entre l'Université et la Région

L'objectif est de remonter les demandes notamment en patrimoine concernant la construction d'un bâtiment pour les formations GEA, TC et probablement CS ainsi que la rénovation des anciens bâtiments.

### ► REFORME DE L'APPRENTISSAGE

M. BATOUFFLET rappelle que les 3 CFA partenaires de l'IUT sont le CFA Union, le CFA SUP2000 et l'INFL.

Contexte : les CFA déclinant des formations en apprentissage peuvent également décliner en formation continue. C'est le cas du CFA Union qui existe sous le nom de CFP Union.

Il a été demandé à la présidence la possibilité de conventionner avec le CFA Union l'argument étant qu'un apprenti sans renouvellement de contrat d'apprentissage peut basculer en formation continue. Un seul organisme gère l'apprentissage et la formation continue.

C. BOUGAN ajoute que les modalités seraient plus simples avec un seul interlocuteur.

C'est le cas de la LP I2AP avec VEOLIA et le CFP Union. Le taux de prélèvement du CFP est 13%.

M. BATOUFFLET ajoute que l'objectif est de conventionner de la même manière avec le CFA SUP2000. La proposition a été bien accueillie. Par ailleurs, le SFC de l'Université a établi une convention avec le CFA UNION.

#### ► COÛTS CONTRATS

DIPLÔME	COÛT CONTRAT Moyenne
DUT GEII	9 478 €
DUT GMP	9 623 €
DUT GTE	9 488 €
DUT CS	11 520 €
DUT GEA GCF	7 969 €
DUT GEA GRH	7 429 €
DUT INFOCOM	/
DUT TC	7 945 €
LP AERO	7 433 €
LP I2AP	8 498 €
LP MHR	7 098 €
LP MGB	7 051 €
LP M2E	7 033 €
LP REVCO	5 878 €
LP METIERS DU LIVRE	8 476 €

Ces coûts annuels sont applicables au 01/08/2020.

L. GROSU demande comment sont calculés ces coûts.

M. BATOUFFLET répond que la loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 pour La Liberté de Choisir son Avenir Professionnel (LLCAP) a transféré la gestion de l'apprentissage des régions vers France Compétences.

Les calculs sont faits en fonction des niveaux de prises en charge définis par les branches professionnelles et remontées auprès des OPCO. Les données sont envoyées à France Compétences qui émet des recommandations. Sont donc à considérer les coûts préfecture sur la première partie de l'année, puis les couts contrats pour la fin (uniquement pour les « anciennes formations »)

#### ► ADIUT

M. BATOUFFLET annonce que le projet d'évolution de l'offre de DUT se dirige vers un Bachelor Universitaire de Technologie, grade de Licence. Dans ce cadre le DUT serait conservé en qualité de diplôme intermédiaire, dans la spécialité du Bachelor Universitaire de Technologie concerné, correspondant à l'obtention des 120 premiers crédits ECTS acquis.

Y. LEBOULANGER s'interroge sur la disparition des licences professionnelles.

M. BATOUFFLET répond que c'est effectivement un questionnement.

M. BATOUFFLET annonce la tenue de l'assemblée générale de l'ADIUT le 27/09/2019. Cette AG est déterminante puisqu'elle devra se prononcer sur cette évolution. Il s'agira d'un vote à bulletin secret.

#### ► PRISE EN CHARGE DU BIA

M. BATOUFFLET rappelle la prise en charge du BIA dans les différentes formations du pôle cette année :

Coût de la formation : 258€

Prise en charge à 100% : DUT GEII2

Prise en charge à 50 % : LP EAS/PAS/SAS – DUT GTE – DUT GMP – DUT GEI1

A. PENTEK souhaite connaître la raison de la prise en charge du BIA à 100% pour le DUT GEI2.

Y. LEBOULANGER répond que le BIA est un module complémentaire de la formation pour les étudiants de 2<sup>ème</sup> année de DUT GEI1. A ce titre le BIA est entièrement pris en charge.

Les prises en charges du BIA sont soumises au vote du Conseil :

17 votants : 14 présents / 3 procurations valides

Résultat du vote :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 17

***Les prises en charge du BIA sont approuvées à l'unanimité du conseil.***

## **APPROBATION DU PV DE SEANCE DU 11/06/2019**

P-L SAUNIER signale une erreur en 1<sup>ère</sup> page du procès-verbal. Est indiqué « Invités présents » à la place de « membres élus présents ». Cette erreur sera corrigée.

Aucune autre remarque n'étant apportée, le procès verbal de séance du 11/06//2019 est approuvé à l'unanimité.

## EFFECTIFS ETUDIANTS ET PERSONNELS

### EFFECTIFS ETUDIANTS

FORMATIONS	Profil de l'Etudiant	APprentis	Etudes Fra	Form Cont	Ins Condit	NOrmal	Réfug Pol	Total général
	AP Potenti							
DUT 1e an Techniques de commercialisation						83		83
DUT 1e an Carrières sociales option Education spécialisée				1		20		21
DUT 1e an Génie électrique et informatique industrielle	1					83	1	85
DUT 1e an Génie mécanique et productique	1				1	73		75
DUT 1e an Génie mécanique et productique [Apprentissage]	2	10		1				13
DUT 1e an Génie thermique et énergie	3		2			70		75
DUT 1e an Génie thermique et énergie [Apprentissage]	10	9				3		22
DUT 1e an Gestion des entreprises et des administrations						49	1	50
DUT 1e an Gestion des entreprises et des administrations [Apprentissage]	4	2				2		8
DUT 1e an Information et communication option Métiers du livre et du patrimoine						45		45
DUT 2e an Carrières sociales option Education spécialisée						14		14
DUT 2e an Génie électrique et informatique industrielle	1					57		58
DUT 2e an Génie électrique et informatique industrielle [Apprentissage]	4	5						9
DUT 2e an Génie mécanique et productique	1				1	54		56
DUT 2e an Génie mécanique et productique [Apprentissage]		13						13
DUT 2e an Génie thermique et énergie						49		49
DUT 2e an Génie thermique et énergie [Apprentissage]		4		1		1		6
DUT 2e an Gestion des entreprises et des administrations option Gestion comptable et financière						16		16
DUT 2e an Information et Communication Option Métiers du livre et du patrimoine						47		47
DUT Année spéciale Information et Communication Option Métiers du livre et du patrimoine				9		17		26
Licence pro mention Métiers de la gestion et de la comptabilité : révision comptable	2	4				3		9
Licence pro mention Métiers de l'électronique, comm, systèmes embarqués [Mesures hyperfréquences et radiocommunications]	4	9	2			2		17
Licence pro mention Métiers de l'énergétique, de l'environ. et du génie climatique [Maîtrise de l'énergie et environ.]	13	6		1		3		23
Licence pro mention Métiers de l'industrie : GPI [Informatique industrielle, automatisme et productique]	6	7				1		14
Licence pro mention Métiers de l'industrie : industrie aéronautique [Equipements aéronautiques et spatiaux]	9	5				9		23
Licence pro mention Métiers de l'industrie : industrie aéronautique [Propulsions aéronautique et spatiale]	7	6				7		20
Licence pro mention Métiers de l'industrie : industrie aéronautique [Structures aéronautiques et spatiales]	9	7	1			3		20
Licence pro mention Métiers du BTP : bâtiment et construction [Management et gestion des bâtis]	4	4		2		3		13
Licence pro mention Métiers du livre : documentation et bibliothèques [Bibliothèque]						13		13
Licence pro mention Métiers du livre : édition et commerce du livre [Librairie]	5	8				2		15
<b>Total général</b>	<b>86</b>	<b>99</b>	<b>5</b>	<b>15</b>	<b>2</b>	<b>729</b>	<b>2</b>	<b>938</b>

## EFFECTIFS ENSEIGNANTS

- 19 nouveaux enseignants

NOM	PRENOM	AFFECTATION	LOCALISATION	GRADE
ABID-DUPONT	MARIE-AUDE	GEA	NANTERRE	MCF
ABJEAN	LYNDA	TC	NANTERRE	PLP
BOSLER	SABINE	INFOCOM	ST-CLD	ATER
BOUNAR	AMINA	GEII	VDA	ATER
CRESPO	"PATRICK	TC	NANTERRE	PRAG
DELAMARRE	MARC	TC	NANTERRE	PLP
D'AVOUT	AURELIEN	INFOCOM	ST-CLD	ATER
FADEL	AHMAD	GEII	VDA	ATER
FONTAINE	DAVID	GTE	VDA	PRAG
GLEDHILL	RICHARD	IUT	ST-CLD	MDL
GUILLET	OLIVIER	GEA	NANTERRE	ATER
ILARY	JEAN-PHILIPPE	GEII	VDA	PRAG
JAILLOT	MARC	TC	NANTERRE	MCF
KERMAGORET	ESTELIANE	GEA	NANTERRE	PRCE
LOPEZ	DIDIER	TC	NANTERRE	PRCE
NGUYEN	MINH NHAT	GTE	VDA	MCF
RANA	RAVINDER SINGH	TC	NANTERRE	ATER
RAUX	DAVID	GEA	NANTERRE	PRCE
SMALL	RONIQUE	IUT		LDL

### Campagne emploi 2020 en cours :

TYPE	NB DE POSTE	AFFECTATION	SECTION
MCF	2	INFOCOM	9 <sup>ème</sup> et 71 <sup>ème</sup>
MCF	1	TC	6 <sup>ème</sup>
PRAG	1	GEA	VDA
ATER	1	GEA	
PRAG (2 <sup>nde</sup> vague)	1	GEII	
PRAG (1 <sup>ère</sup> vague)	1	GMP	

## EFFECTIFS BIATSS

- 3 nouveaux personnels BIATSS :

NOM	PRENOM	AFFECTATION	LOCALISATION
FOUQUERAY	PIERRE	Gestionnaire RH	VDA
LANNEAU	AMELIE	Secrétariat pédagogique INFOCOM	ST-CLOUD
POYER	ROMAIN	Chef de service POLE TECHNIQUE	VDA

- 1 changement de service :

NOM	PRENOM	ANCIENNE AFFECTATION	NOUVELLE AFFECTATION	LOCALISATION
NANTIER	NATHALIE	Gestionnaire RH	Secrétariat pédagogique TC	NANTERRE

- 1 changement de quotité :

NOM	PRENOM	AFFECTATION	ANCIENNE QUOTITE	NOUVELLE QUOTITE	LOCALISATION
BARRY	HADIATOULAYE	Secrétariat pédagogique CS/GEA	50 %	100 %	NANTERRE

- 4 départs :

NOM	PRENOM	AFFECTATION	Motif
GRAPS	MEHDI	Chef de service financier	Non renouvellement de contrat
NZOBO	CHRISTIAN	Agent d'accueil	Départ en retraite
NZOBO	MARIE-SOLANGE	Agent d'accueil	Départ en retraite
DUBREIL	GWENAELLE	Secrétariat pédagogique INFOCOM	Mutation

#### Campagne emploi 2020 en cours :

TYPE	NB DE POSTE	AFFECTATION	MOTIF
TECH	1	GMP	Départ H. DEVILLERS
TECH	1	GTE	Ouverture concours

#### Besoins recensés :

TYPE	NB DE POSTE	AFFECTATION
CATEGORIE B	1	SERVICE INFORMATIQUE
CATEGORIE NON DEFINIE	1	SERVICE APPRENTISSAGE

F. MAZZUCHELLI annonce que l'université souhaite rabaisser le poste IGE de responsable du service financier en ASI.

F. MAZZUCHELLI informe le conseil que le service de la loge doit être réorganisé dans un souci d'optimisation des postes et des missions.

### **POINT FINANCIER**

M. BATOUFFLET informe le conseil que la lettre de cadrage de l'université annonce une dotation identique à celle de 2018.

Concernant les heures complémentaires la configuration sera également identique à 2018.

BR2 :

M. BATOUFFLET annonce que l'IUT doit récupérer 266 000€ dans la cadre de la création du département TC. La question est de savoir si cette somme peut être récupérée en investissement.

Projets :

- Appartement du Bâtiment C à refaire
- Rénovation du bâtiment B
- Achat de mobilier
- Système de contrôle d'accès à modifier
- Travaux d'électricité pour le département GEII

P-L. SAUNIER demande à quel moment les répartitions par département seront données.

F. MAZZUCHELLI répond que les grandes masses seront connues début octobre.

M. BATOUFFLET précise que M. GRAPS n'est pas remplacé à ce jour, ce qui entraîne certaines difficultés.

### **ELECTIONS DES CHEFS DE DEPARTEMENTS TC**

Proposition du conseil de département TC en date du 04/09/2019 : M. JAILLOT

La nomination de M. JAILLOT en qualité de chef de département TC est soumise à l'approbation du conseil :

17 votants : 14 présents / 3 procurations valides

Résultat du vote :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 17

**M. JAILLOT est élu chef de département TC pour un mandat de 3 ans à compter du 01/09/2019**

## RETOURS DES CPN ET CCN SUR LES EVALUATIONS

Voir annexe 1.

En conclusion il est remonté que le taux d'encadrement est supérieur à la moyenne mais que le taux de réussite des étudiants est inférieur à la moyenne nationale.

M. JAILLOT demande sur quoi est calculé le taux de pression.

S. MOULINIER répond que le taux de pression est calculé sur la capacité d'accueil.

M. JAILLOT demande sur quoi est calculé le taux de réussite.

S. MOULINIER répond que ce taux est calculé en fonction des remontées SISE (inscrits au 15/01)

M. BATOUFFLET informe qu'une réunion avec les directeurs d'études est prévue concernant la réussite des étudiants.

M. BATOUFFLET ajoute que les experts préconisent la rédaction d'un C.O.M (Contrat d'Objectifs et de Moyens) avec l'université.

De plus l'accent a été mis sur l'accueil des étudiants étrangers.

## ATTRIBUTION DE LOGEMENT POUR NECESSITE ABSOLUE DE SERVICE

Le logement occupé par C. et M-S N'ZOBO est vacant depuis le 1<sup>er</sup> septembre.

F. MAZZUCHELLI rappelle que les personnels d'astreinte sont logés par NAS (nécessité absolue de service).

Les astreintes étaient organisées comme suit :

- En semaine : C. N'ZOBO et C. OTTENWAEALTER
- Week-end et fermeture, alternance des personnels logés : Y. COSSIC, F. MAZZUCHELLI, C. OTTENWAEALTER, C. N'ZOBO.

M. BATOUFFLET propose d'attribuer le logement vacant à R. POYER, nouveau Chef de service hygiène & sécurité, maintenance et moyens généraux par NAS.

L'idée est également de réduire la surface de logement pour la création d'un bureau supplémentaire.

La proposition d'attribution de logement est soumise au vote du conseil :

17 votants : 14 présents / 3 procurations valides

Résultat du vote :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 17

**La proposition d'attribution de logement est approuvée à l'unanimité.**

## DIRECTION ADJOINTE

M. BATOUFFLET informe le conseil de la demande de direction adjointe inscrite au référentiel.

M. BATOUFFLET souhaite que le conseil se prononce sur cette direction adjointe.

L'inscription d'une direction adjointe nécessitera une révision des statuts de l'IUT.

La proposition de direction est soumise au vote du conseil :

17 votants : 14 présents / 3 procurations valides

Résultat du vote :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 17

**La proposition de direction adjointe est approuvée à l'unanimité.**

## QUESTIONS DIVERSES

### ► Fiches de paie

Y. LÉBOULANGER demande si les fiches de paie avec les heures supplémentaires sont fiscalisées.

M. BATOUFFLET répond que des renseignements doivent être pris. Il reste des questions sur les dispositions légales. En dessous de 5000 euros, les heures sont défiscalisées. Or les enseignements sont annualisés.

D. LAUTRU a contacté C. MAURICE à la gestion des fiches de paie et reste en attente de réponses.

### ► BIA

D. LAUTRU informe le conseil que le BIA se déroule tous les mardis de 18h15 à 20h15. Or la loge ferme à 20h00.

M. BATOUFFLET répond qu'une demande de devis pour une ouverture de 7h00 à 22h00 (départ 21h45) a été faite. Le surcoût est estimé à 13 000€.

Pour rappel les contributions de gardiennage sont réparties comme suit :

IUT : 64 000€

UFR (Fipméca) : 10 000€ (samedi)

Laboratoire LEME : 2000 € (partagés avec l'UFR)

### ► Projet Voltaire

M. JAILLLOT demande si le projet Voltaire est mis en place à l'IUT.

M. BATOUFFLET répond par la négative et conseille de se rapprocher de Nanterre.

### ► Accès Wifi

V. PINA demande quelle est la procédure pour l'accès au wifi dans le cadre de formations payantes.

P. MOINGEON adressera la procédure par mail.

### ► CROUS

A. PENTEK demande la possibilité de faire venir un 2<sup>nd</sup> Food Truck à l'IUT afin de réduire le temps d'attente.

M. BATOUFFLET répond qu'une réunion avec la direction du CROUS est prévue le 04/10/2019. Toutes les réclamations y seront abordées.

### ► Élections

M. BATOUFFLET rappelle que le mandat des élus enseignants dure jusqu'en 2020.

Concernant les usagers, des élections partielles doivent être organisées avant le prochain conseil.

Pour rappel les élections à la COMUE se tiendront le 17/10/2019.

### ► Télétravail

C. BOUGAN demande ce qu'il en est de la mutualisation des PC pour le télétravail.

L. GROSU précise que l'université met à disposition les PC.

P. MOINGEON ajoute qu'une demande de gestion locale par site a été faite. En effet il y a plus de personnes en télétravail que de PC portable à disposition. C'est en effet l'université qui fournit les PC.

### ► Prêt ordinateur

L. GROSU informe de la situation de Mme LE ROLLAND en arrêt de travail et pour qui le télétravail avait été accordé.

L. GROSU demande si le département peut lui prêter l'ordinateur du secrétariat.

P. MOINGEON répond que l'ordinateur devra passer au service informatique pour configuration. Le cas de A. LE ROLLAND est un cas particulier.

## EVALUATION CCN

---

IUT : Ville d'Avray / Saint-Cloud / Nanterre

Université : Paris Nanterre

Académie : Versailles

### Partie 1 : Suites de la précédente évaluation et évolution de la stratégie de l'IUT sur les cinq dernières années (les évolutions majeures)

Depuis la dernière évaluation, l'IUT a suivi une trajectoire en relative continuité, où l'on peut noter les faits marquants suivants

- La diminution du nombre d'étudiant.e.s
- Le démarrage courant 2018 de la troisième tranche de travaux qui va permettre la reconstruction d'un bâtiment abritant le restaurant universitaire et les laboratoires de recherche
- La création d'un Pôle Formation Continue (FC)/Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) au sein du Service Relations Entreprises (SRE)
- La mise en place d'un plan pluriannuel d'investissement (PPI), en liaison avec l'Université, qui permet de programmer sur plusieurs années des projets d'acquisition d'équipements pédagogiques.

#### **Description du projet de l'IUT :**

L'axe principal du projet de l'établissement est le développement des départements GEA et TC dans le cadre du plan ministériel d'accueil d'un plus grand nombre d'étudiant.e.s au sein des filières professionnalisantes des 3 académies de la région parisienne.

Par ailleurs le développement de l'apprentissage et de la formation continue figure aussi parmi les priorités.

### Partie 2 : État des lieux de l'environnement des diplômés (positionnement, missions, gouvernance et pilotage)

#### **1. Positionnement**

##### **a. Stratégie de l'IUT**

Positionné au sein d'un secteur où l'écosystème socio-économique est à la fois représenté par de grands groupes (SAFRAN, DASSAULT, THALES) mais aussi par un réseau dense de PMI/PME la stratégie de l'IUT est à la fois de maintenir l'attractivité de ses formations tout en développant l'offre en alternance ou en formation continue.

Les capacités budgétaires de l'IUT ont pu être maintenues, grâce au développement des ressources propres.

##### **b. Capacité à représenter l'IUT et développer des partenariats (internes ou externes)**

Des liens anciens et fructueux ont été noués avec de nombreux partenaires présents au sein du tissu socio-économique local en liaison avec les spécialités des formations de l'IUT (Safran, Arianegroup, Airbusgroup, Gallimard, Editis...). La présence de professionnels au sein du conseil d'Institut, les relations privilégiées avec plusieurs CFA, et les nombreux contacts entretenus avec des organismes professionnels notamment le GIFAS<sup>1</sup> sont des atouts qui doivent permettre de développer les formations en alternance et la formation continue.

A noter le projet de création d'une Journée Portes Ouvertes (JPO) dédiée aux licences professionnelles (LP) avec les entreprises en 2019.

Concernant les formations de nombreux liens ont été créés avec l'UFR SITEC présent sur les sites de Ville d'Avray et de St Cloud, et les deux départements CS et GEA situés sur le campus de Nanterre travaillent respectivement en synergie avec l'UFR de Sciences Psychologiques et Sciences de l'Éducation (SPSE) pour le premier et l'UFR Sciences Économiques Gestion Mathématiques et Informatique (SEGMI) pour le second. Ceci permet à des enseignant.e.s de l'IUT d'intervenir au sein des formations de master de l'Université.

#### **2. Missions**

##### **a. Recrutement :**

L'IUT dispose d'un taux de pression confortable y compris dans les DUT industriels. L'IUT recrute dans un environnement socio-économique aisé comme en témoigne le taux de boursiers inférieur à la moyenne nationale. Si le taux des bacheliers technologiques est comparable à la moyenne nationale, il faut noter qu'il est en baisse depuis la précédente évaluation. De la même façon, le taux d'étudiants en première année de DUT en réorientation est en baisse entre les deux évaluations. Il est de 16% actuellement (erreur matérielle corrigée dans le dossier d'évaluation).

---

<sup>1</sup> GIFAS (Groupement des industries Françaises Aéronautiques et Spatiales)

Ainsi, l'IUT dispose d'un vivier conséquent et a donc la capacité de sélectionner ses étudiants.

Dans ce contexte, il est surprenant de constater la baisse du nombre des étudiants. Cette baisse s'explique pour une part par la nécessité temporaire de réduire les surfaces pédagogiques en raison de la reconstruction d'un bâtiment. Il semble également qu'il y ait le souhait, dans certains départements, d'alléger la charge d'enseignement.

Concernant les LP, le taux de DUT est d'environ un tiers.

#### **b. Formation et professionnalisation :**

##### Formation, vie étudiante

L'offre de formation n'a pas évolué depuis l'évaluation de 2014. Les difficultés signalées pour le département GEA et le département CS sur le site de Nanterre demeurent (effectifs des promotions, taille et identification des locaux...). Les évolutions de capacité d'accueil en DUT envisagées par le ministère dans le cadre des moyens spécifiques de la loi ORE devraient permettre de conforter le département GEA. Cette évolution apparaît pertinente à la fois d'un point de vue organisationnel ainsi qu'au regard des taux de réussite et de pression du département.

Le PPN est réalisé de façon correcte. L'indicateur caractérisant le taux de réalisation affiche 112 % témoignant ainsi de l'importance des moyens consacrés à la mise en œuvre des formations de l'IUT.

Il est nécessaire de corriger le taux d'occupation des locaux (22 m<sup>2</sup>/étudiant) en intégrant les effectifs de l'UFR (+342 étudiants) qui occupent les mêmes locaux portant le taux réel d'occupation des locaux à 16 m<sup>2</sup>/étudiant.

La formation apporte toute satisfaction aux étudiants de même que la relation et la disponibilité des enseignants.

La vie étudiante dont la restauration connaît quelques difficultés sur le site principal de Ville d'Avray en raison des travaux immobiliers en cours va être améliorée grâce aux moyens provisoires sont mis en place. Le renforcement du dialogue entre la direction de l'IUT et les représentants étudiants du site permettraient de résoudre rapidement les problèmes rencontrés.

Il serait utile d'envisager d'aider les étudiants à construire des activités inter-sites pour favoriser la cohérence de la vie étudiante. Une action à étudier consisterait à mobiliser une plage identique disponible dans tous les emplois du temps des étudiants (par exemple le jeudi après-midi). Cette action pourrait sans doute être envisagée sans porter préjudice à la réalisation des PPN compte-tenu du taux d'exécution présenté.

La mobilité entrante est marginale et la mobilité sortante est soutenue.

##### Professionnalisation

L'intervention des professionnels est satisfaisante.

L'alternance, exclusivement en apprentissage, est en légère diminution et la formation continue est quasi inexistante. L'IUT maîtrise, structure et conforte sa relation entreprise. Des accords de partenariats avec de grands groupes sont en cours d'élaboration. Les perspectives de développement existent puisque le taux d'alternance en LP est d'environ 50 % et que l'IUT bénéficie d'un environnement favorable.

##### Recherche

La contribution à la recherche de l'IUT de Ville d'Avray est excellente. Les enseignants-chercheurs peuvent réaliser leur recherche sur place sur les trois sites grâce à l'implantation d'unités de recherche. Ainsi, chaque site de l'IUT, présente à la fois la formation en L, en M et la recherche.

#### **c. Réussite et devenir :**

La réussite est en retrait de 6 à 8 points par rapport à la moyenne nationale. Cette situation avait déjà été relevée lors de l'expertise de 2014. Elle s'est aggravée depuis, en particulier pour les bacheliers généraux.

Cette situation est d'autant plus incompréhensible que l'IUT bénéficie d'une aisance relative au niveau de ses moyens, dispose d'un taux de réalisation des programmes exceptionnel et d'une population étudiante sélectionnée et issue de milieux plus favorisés que la moyenne des IUT.

Il apparaît que des actions et initiatives sont mise en place dans les départements de même que quelques initiatives transversales comme sur les langues ou les mathématiques. Il serait sans doute intéressant de favoriser la transversalité des réflexions et probablement de conduire des actions avec d'autres IUT de l'ARIUT de façon à renforcer les innovations. A ce propos, le dispositif « Apprendre Autrement » pourrait constituer un levier collectif dans un cadre de bon qualité formation.

Le taux de réponse à l'enquête nationale réalisée sur le devenir des DUT est satisfaisant et les taux observés sont conformes au taux nationaux.

### **3. Gouvernance et pilotage**

#### **a. Gouvernance :**

La direction de l'IUT a été renouvelée récemment. Le directeur est soutenu par le président et les vice-présidents de l'université. Le projet de l'IUT qui pouvait apparaître en retrait dans le dossier se renforce rapidement dans un dialogue

de gestion productif. L'équipe présidentielle compte renforcer encore en 2019 la qualité du dialogue de gestion avec ses composantes en particulier sur les aspects prospectifs. Il serait intéressant que le contrat d'objectif et de moyens de l'IUT puisse être établi à ce moment-là de façon à renforcer la cohérence des actions portées par l'IUT dans le cadre du projet de l'université.

Le conseil de l'IUT devrait être associé davantage au suivi de l'évaluation de façon à pouvoir porter les décisions à envisager dans le cadre du projet de l'IUT.

La responsable administrative a la responsabilité de l'IUT et de l'UFR. Cette situation, si elle apparaît en capacité de renforcer la cohérence et l'efficacité de l'action administrative, génère un surcroît de travail pour la direction de l'IUT. Il conviendrait sans doute de renforcer l'appui administratif d'une part et de permettre la mise en place d'un directeur-adjoint pour l'IUT.

#### **b. Capacité à gérer les ressources humaines**

Le taux d'encadrement de 86.9% (relativement constant d'un département à l'autre) classe l'établissement parmi ceux qui se situent au-dessus de la moyenne. Il faut constater que pour tous les départements, le taux de réalisation des maquettes pédagogiques est supérieur à 105% (ce qui classe l'IUT en haut de la fourchette), et le nombre d'étudiant.e.s par enseignant est compris entre 8 et 11.

Par contre les départements GEA et CS, qui conjuguent les surfaces exiguës, le faible nombre de groupe d'étudiant.e.s et le partage d'un seul emploi Biatss, sont rendus fragiles. Cette situation n'a pu être que faiblement rééquilibrée depuis la dernière évaluation.

Le projet de développement impulsé par le ministère avec les moyens spécifiques de la loi ORE (après la transmission du dossier d'auto-évaluation de l'IUT) devra prendre en compte cet état de fait. Ce doit être un point de vigilance pour l'établissement.

Cependant l'IUT peut compter sur des personnels motivés et dévoués aptes à faire face aux évolutions à venir. Le retour des étudiant.e.s situés sur les trois sites d'implantation de l'IUT est unanime pour souligner la disponibilité et l'efficacité des équipes pédagogiques et Biatss.

#### **c. Capacité à mobiliser des ressources et gérer un budget**

L'IUT dispose d'un budget propre intégré. Ses ressources sont stables (légère augmentation sur les ressources propres) depuis la dernière évaluation. Le taux d'encadrement enseignant (87%) est correct.

Le taux d'encadrement en personnels administratifs et techniques apparaît également confortable. Il convient toutefois de le relativiser en rappelant que l'IUT assure une part importante de la gestion administrative de l'UFR présente sur les deux sites de Ville d'Avray et de St-Cloud. L'IUT doit faire face également à des difficultés RH de l'équipe logistique qui compliquent le quotidien. Des renouvellements devraient avoir lieu mais dans l'intervalle il convient de renforcer les moyens de l'IUT pour lui permettre de maintenir l'activité.

De façon générale, l'IUT dispose de services de proximité qui permettent aux personnels et aux étudiants d'accéder à l'administration dans les mêmes conditions que leurs collègues qui travaillent sur le campus de l'université. Cette qualité des services de proximité est un atout dans le développement de l'IUT et pour la qualité de vie de ses usagers et personnels.

Concernant les ressources propres, l'IUT doit réfléchir à sa stratégie vis-à-vis du contrat d'alternance introduit par la loi sur la Formation Professionnelle de 2018 de façon à assurer le développement de l'alternance. Ce développement doit permettre de faire face à la diminution annoncée de la contribution directe des entreprises (ex TA hors quota).

Enfin, sur le plan de l'attribution des heures d'enseignements aux départements, il convient d'analyser les marges de manœuvre existant sans doute dans la réalisation des programmes et l'affectation des heures d'apprendre autrement dans le cadre d'une dynamique pédagogique collective qui permette d'améliorer la réussite des étudiants.

### **Partie 3 : La stratégie à venir, les projets, la pratique d'amélioration continue et les perspectives de l'IUT.**

L'IUT de Ville d'Avray est bien intégré au sein de l'Université Paris Nanterre dont elle constitue 2.8% des effectifs.

Son recrutement local, sa très forte attractivité, l'implication de l'ensemble de ses personnels, doit être pondéré par les taux de réussite et les taux de boursiers qui doivent être améliorés afin que l'ensemble des indicateurs puissent traduire de manière forte le rôle d'ascenseur social de l'établissement.

Il faut aussi souligner la qualité du relationnel qui a pu être mis en place en direction des étudiant.e.s.

La bonne santé de l'Université de tutelle Paris Nanterre et les très bonnes relations qui ont été nouées avec elle, doivent permettre de renforcer encore les partenariats et les échanges afin de mieux valoriser au sein de l'Université les expertises de l'IUT.

Le projet de l'IUT qui émerge doit être impérativement formalisé pour qu'il y ait une appropriation par tous les acteurs et qu'il soit un élément fort de la contractualisation et du dialogue de gestion avec l'Université.

Les axes qui se dégagent, au sein du dossier d'autoévaluation, doivent permettre d'utiliser toutes les marges de progression possibles pour:

- Amener l'ensemble des publics à la réussite
- Renforcer et développer les formations en alternance et en formation continue
- Encourager les innovations pédagogiques grâce aux mutualisations et à l'ouverture vers l'extérieur.

## **Partie**

### **4 : Synthèse et recommandations**

#### **Points forts :**

- Des moyens globalement corrects.
- Une équipe motivée et expérimentée.
- Un lien formation-recherche excellent englobant l'accès au master pour les enseignants chercheurs.
- Un soutien de la présidence de l'université.
- Un environnement économique dynamique.
- Un vivier de candidat important.
- Des perspectives de développement intéressantes (Alternance, capacités d'accueil...)
- 

#### **Points faibles :**

- Des taux de réussite qui se dégradent et demeurent en retrait.
- La situation des départements GEA et CS reste fragile.

#### **Conclusion des experts :**

L'IUT de Ville d'Avray, au sein de l'Université Paris Nanterre, offre des formations de qualité en s'appuyant sur l'investissement de ses personnels, et ses très bonnes relations avec le tissu socio-économique.

Il pourrait mieux remplir son rôle d'ascenseur social si les taux de réussite des étudiant.e.s (sauf pour GEA et CS) étaient confortés par une structuration à l'échelle de l'IUT de la réflexion relative à la pédagogie et de tous les dispositifs d'accompagnement à la réussite.

Des marges de progression existent afin de développer l'alternance notamment grâce à la bonne maîtrise de la relation entreprise.

Concernant le pilotage et les ressources humaines, une attention particulière doit être portée sur la situation RH des départements GEA et CS.

En conclusion d'une évaluation globalement positive s'appuyant sur un dossier de qualité et une implication constatée de tous les acteurs, l'IUT doit s'attacher à :

- améliorer ses taux de réussite
- définir un projet politique fort en liaison avec l'Université qui doit être un outil donnant une « vision » pour les personnels de l'IUT, une capacité à négocier, et à s'insérer au sein des projets de l'Université.

### **Recommandations CCN :**

L'IUT présente un taux d'encadrement supérieur à la moyenne. Le PPN est réalisé et au-delà. L'IUT dispose d'un taux de pression confortable. Dans ce contexte plutôt favorable, les taux de réussite inférieurs à la moyenne nationale préoccupent. Ce problème, qui avait déjà été identifié lors de la précédente évaluation, perdure. La réussite doit devenir une priorité absolue. L'IUT doit mobiliser ses équipes autour de dispositifs pédagogiques innovants, au service de la réussite.

Les relations avec l'Université sont bonnes et la volonté existe d'approfondir le dialogue de gestion. Il faudra que cette démarche se traduise par la rédaction d'un CPOM.

L'IUT dispose d'un potentiel de développement de formations en apprentissage et doit approfondir encore la question de l'accueil d'étudiants étrangers en mobilité entrante.

Il serait important que l'IUT envisage la possibilité de développer la vie étudiante entre les 3 sites de l'IUT.

## **CONCLUSIONS DES 6 CPN**

---

### **GTE Conclusions et Recommandations de la CPN :**

Le département GTE de Ville d'Avray jouit d'une équipe pédagogique dynamique et investie, d'un budget de fonctionnement et d'investissement confortable, d'un fort taux d'attractivité et d'une ouverture à l'international remarquable. Depuis la dernière évaluation, la plateforme technologique est en cours d'aménagement et a permis de palier les inégalités d'équipements. Parallèlement, le département a dû fermer un groupe TD en attendant la démolition puis la reconstruction d'un nouveau bâtiment. A la rentrée 2020, le département devrait pouvoir retrouver son effectif de base ; ce qui diminuera le taux de pression mais également le taux d'encadrement. Le principal point faible du département est lié au taux de réussite des étudiants en 2 ou 3 ans qui apparaît peu élevé, notamment pour les bacheliers technologiques, par rapport aux moyennes nationales ; tout en notant qu'il faut mettre en regard ce taux de réussite avec le pourcentage de bacheliers technologiques imposé par le rectorat. Les actions de l'équipe pédagogique

en matière de motivation et réussite des étudiants au semestre 1 semblent commencer à porter leurs fruits. On peut souhaiter au département de s'appuyer sur ses points forts pour :

- Continuer le remplacement et l'acquisition d'équipements pédagogiques pour offrir aux étudiants un environnement de travail de qualité et en lien avec leurs attentes (énergies alternatives en particulier),
- Renforcer ses actions en matière de pédagogie et d'aide à la réussite,
- Dialoguer avec le rectorat quant au taux de bacheliers technologiques à recruter en GTE qui doit être adapté au vivier local et correspondre à la demande sociétale,
- Mieux faire connaître ses 3 Licences Professionnelles malgré le manque d'un service communication dédié au sein de l'IUT,
- Garantir la réalisation de la maquette pédagogique au plus près du PPN.

- **GEII Conclusions et Recommandations de la CPN :**

- ▶ Les points forts :

- Une équipe dynamique qui se forme aux nouvelles technologies, investie dans de nombreux projets en liaison avec la coloration du département parfaitement identifiée qui favorise un véritable rayonnement du département.
- Une ouverture à l'international avec des projets innovants en relation avec des industriels.
- Un plateau technologique de haut niveau qui permet d'offrir une formation pointue dans plusieurs domaines.
- Un investissement dans le PTGL prometteur pour une meilleure réussite des étudiants.
- Des étudiants heureux et fiers de leur département.

- ▶ Les points de progrès :

- La CPN recommande de poursuivre les efforts pédagogiques et les nouveaux projets pour augmenter le taux de réussite.
- Les points suivants pourraient y concourir :
  - Poursuivre le projet de réalisation des cartes électroniques, dès le début de l'année, avec un encadrement qui permette à chacun d'arriver au bout et d'être ainsi valorisé.
  - Proposer plus tôt : un soutien des 2èmes années aux étudiants en difficulté, des méthodes pédagogiques variées (groupe, moodle, APP...), des améliorations de leurs méthodes de travail, des conférences métiers, une première quinzaine axée sur les fondamentaux et un projet... Utiliser les outils numériques pour une remise à niveau en début de S2 à destination des S1 non validés.
  - La CPN recommande de poursuivre les efforts pour augmenter le taux de participation des industriels dans les enseignements du cœur de compétences, par exemple en utilisant le fort partenariat actuellement existant, en sollicitant des anciens étudiants, avec les contacts des tuteurs de stage...
- La CPN recommande la poursuite du renouvellement des postes étant donné la surcharge des enseignants.

- **INFOCOM Conclusions et Recommandations de la CPN**

Département qui a conscience de certaines menaces (formations concurrentes, DUT 180, non remplacement de MCF) et de ses faiblesses (principalement l'ouverture internationale) mais qui s'efforce d'y palier et de les anticiper. Un cadre de formation et d'enseignement extrêmement solide, soutenu par une équipe unie et efficace.

- **GMP Conclusions et Recommandations de la CPN :**

Le département dispose de plateformes pédagogiques en suffisance et récentes pour répondre aux attentes du PPN. Néanmoins, il ne faut pas délaissier les investissements pour les enseignements des petits modules comme l'automatisme par exemple au profit des procédés de l'atelier.

L'équipe pédagogique est dynamique et investie ; attention toutefois à ne pas l'épuiser par des services d'enseignement pouvant être doublés. Même si cela est difficile, essayer de privilégier des intervenants extérieurs.

Le département pourrait travailler ses relations à l'international en proposant le S4 à l'étranger par exemple, en créant des liens avec des universités partenaires.

Les actions entreprises pour améliorer le taux de réussite semblent porter leurs fruits. Néanmoins, elles doivent être développées, affinées en fonction de leur efficacité et des résultats obtenus (tutorats par disciplines et pour un plus grand nombre pourraient être un plus). Il faut continuer les efforts d'autant que la prise en compte des quotas du rectorat risque d'avoir un impact encore plus important sur le niveau des étudiants recrutés.

L'amélioration du taux de réussite doit être l'objectif numéro un de l'équipe pédagogique.

- **CS Conclusions et Recommandations de la CPN :**

Le département est fortement structuré autour de la professionnalisation de ses étudiants dans le cadre d'un parcours spécifique qui va du baccalauréat au diplôme d'éducateur spécialisé. Toute l'équipe pédagogique œuvre à cet objectif en organisant une formation adaptée, aux stages et à l'accompagnement renforcés. Cette exigence est saluée par les étudiants qui sont également sensibles à la relation de proximité établie dans leur suivi.

Toutefois, cette volonté est confrontée aux incertitudes liées au conventionnement avec les écoles du Travail social, à la difficulté du dialogue avec les autres composantes universitaires du domaine et à un manque de reconnaissance de la

part de l'Université, notamment dans la prise en considération des besoins humains nécessaires à un fonctionnement optimal du département. Les efforts et le soutien de l'IUT se sont accrus ces dernières années, mais ne permettent pas à eux seuls de combler les besoins. Dans ce contexte, le département formule des perspectives à 5 ans limitées.

Tout en poursuivant les objectifs spécifiques liés au choix d'inscrire le DUT dans un parcours bac –DEES, nous recommandons néanmoins à l'équipe d'explorer d'autres voies de développement du diplôme, tant par le développement de projets où l'équipe trouverait plaisir et reconnaissance (organisation d'événements partagés avec les professionnels, d'occasions de valorisation de la recherche, de temps d'échanges entre étudiants du DUT et hors IUT sur des thématiques d'intérêt commun...) que dans le cadre d'une étude de faisabilité à propos de l'ouverture d'une licence professionnelle ou de formations universitaires professionnalisantes. L'amélioration des partenariats avec l'UFR Sciences de l'éducation notamment, doit rester un objectif à travailler.

Nous réaffirmons, par ailleurs, l'importance de conforter ce département par un renforcement du nombre de titulaires, enseignant, enseignant-chercheur et personnel Biatss.

Nous souhaitons enfin alerter la CCN sur la situation critique de certains départements s'étant spécialisés dans les options du travail social et qui risquent de rencontrer, dès l'année universitaire prochaine, des difficultés majeures pour assurer la continuité des études de leurs étudiants vers celles qui mènent à l'obtention des diplômes d'état.

- **GEA Conclusions et Recommandations de la CPN :**

Dans des conditions matérielles très difficiles (pas de salle informatique dédiée, manque de locaux, manque d'encadrement et de personnel administratif), le département GEA de Nanterre accueille une proportion importante de bacs technologiques (38,5 %) et amène 88% de ses étudiants à la réussite en 3 ans (80% des bacs technologiques). Il a réussi à mettre en place des TP dans plusieurs matières depuis la dernière évaluation.

La CPN soutient le projet d'agrandissement du département GEA actuellement à l'étude (ouverture d'une option GRH et d'un groupe d'apprentissage en GCF). Cette montée en puissance du département GEA devra s'accompagner de moyens humains et matériels suffisants pour permettre de maintenir la qualité des enseignements sans épuiser et décourager l'équipe pédagogique très investie